

Zeitschrift: Eidgenössische Sängerzeitung = Revue de la Société fédérale de chant

Herausgeber: Eidgenössischer Sängerverein

Band: 35 (1971)

Heft: 4

Rubrik: Nouvelles des associations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

craquer d'un public enthousiaste et chaleureux. Une preuve de plus que le souvenir du barde est resté vivant au sein du peuple. La première partie du programme comportait divers chœurs de G.L. Pantillon, F. Guibat, P.A. Gaillard, Carlo Hemmerling et Fernand Verdon, le distingué directeur du groupe de Prilly. On appréciait la fraîcheur des voix et une exécution très soignée.

Puis, ce fut l'hommage proprement dit à l'abbé Bovet. C'est le directeur Verdon, en des paroles bien senties, qui retraça la vie et l'œuvre inoubliable du barde. Sa musique vit et fait partie intégrante de notre folklore. L'âme généreuse de l'abbé a su conquérir le peuple qui lui voue une reconnaissance durable. La Chanson de Prilly et le groupe de Romont réunis offrirent ensuite un bouquet de chœurs et de danses tirés de l'œuvre de l'abbé, qui firent grand plaisir et provoquèrent les applaudissements vibrants de la salle. Pour bien souligner le sens de la manifestation, un tableau de l'abbé souriant, au grand chapeau, ornait le fond de la scène. Un groupe de jeunes enfants, dirigé par Mme Eggertswyler-Maradan, enthousiasma la salle par une série de mélodies populaires très bien rendues.

Comme bouquet final, la salle debout, exécuta avec un bel élan le «Vieux chalet». Ce fut une manifestation réconfortante, digne du maître disparu. Mlle Agnès Bovet y fut aimablement invitée. *Ed. H.*

Nouvelles des associations

Valais. Fête régionale de chant à Grimisuat

A part les fêtes cantonales plus espacées, le Valais connaît trois ou quatre fêtes régionales annuelles qui se déroulent dans le haut, le centre et le bas du canton. Ce sont des manifestations plus populaires, plus intimes, permettant aux petits groupes villageois d'y participer également, avec le concours, très souvent, d'enfants de tout âge. Et cela imprime un charme tout particulier à ces manifestations chorales. Naturellement que les grandes sociétés citadines y participent aussi.

Disons d'emblée que ces fêtes sont très bien organisées et contribuent dans une grande mesure à maintenir le goût du chant. Ainsi s'est déroulé récemment dans le coquet

village de Grimisuat, au-dessus de Sion, le 32e festival des chanteurs du Valais central. Le soleil valaisan contribua à la réussite de la fête, malgré une bise froide.

Les concours se sont déroulés dans la matinée à l'église paroissiale, en présence du jury formé par MM. Lagger et Veuthey, professeurs. Les chœurs mixtes qui sont souvent des chœurs d'église, ont exécuté dans la majorité des œuvres d'auteurs classiques. Ils se sont tous distingués par une exécution soignée, tant en ce qui concerne la justesse que l'interprétation. Mais pourquoi ne pas chanter par cœur? Chaque chanteur tient une feuille devant son nez! On peut adresser également un bel éloge aux chœurs d'hommes. Ils ont choisi plutôt des auteurs contemporains, à part deux agréables compositions de Dvorák. Parmi les auteurs romands citons Pierre Kaelin, Jean Rochat, Jean Daetwyler, Robert Mermoud, Michel Corboz, P.-A. Gaillard, Emile Henchoz et l'abbé Bovet. Les compositions modernes n'ont pas trouvé grâce à Grimisuat....

Après l'office divin et la remise de la bannière par le chœur de St-Maurice-de-Laques, les sociétés se rendirent en cortège à la cantine de fête où eut lieu le banquet, suivi des chœurs d'ensemble. Le président de la fédération, M. Georges Roux, put saluer la présence de MM. Roger Bonvin, conseiller fédéral, Antoine Zufferey, conseiller d'Etat, de représentants du Grand Conseil, du Conseil national, etc.

Les chœurs d'ensemble, bien au point, furent exécutés par groupes formés de quatre ou cinq sociétés et dirigés par les directeurs respectifs. Ici également on a entendu des œuvres d'auteurs connus tels Carlo Boller, Paul Muller, Frank Martin, Jean Rochat, etc. Les exécutions furent chaleureusement applaudies.

Relevons pour terminer, que le conseiller d'Etat Zufferey a affirmé dans son discours que le canton a institué depuis 1970 une commission musicale dont la mission consiste de stimuler le chant et la musique dans les écoles valaisannes. Un postulat de la Société fédérale de chant est ainsi réalisé en Valais. *Ed. H.*

Prix des insertions: 1 page fr. 250.-, $\frac{1}{2}$ page fr. 130.-, $\frac{1}{4}$ page fr. 70.-, $\frac{1}{8}$ page fr. 38.-. Rabais de répétition: 3 fois sans changement de texte 5%, 6 fois sans changement de texte 10%. Annonces en corps 6 = 50% de supplément. Annonces: Orell Füssli Arts Graphiques SA, Département des Périodiques, 8022 Zurich.